

Gasel?

Anglet, 28 mars

Cher Monsieur l'Abbé,

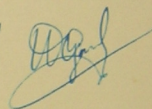
J'ai terminé le brouillon de ma réponse à M.

Trojavsky : il me reste à le mettre au net, mais ce travail ne pourra guère être fini avant samedi, car cette réponse est un peu plus longue que je ne l'avais prévu, et je calcule qu'elle occupera huit à dix pages de Quatre Heures.

Dois-je vous envoyer la copie aussitôt qu'elle sera prête, (c'est-à-dire vers samedi), ou préférez-vous que je la

directement à l'imprimerie? Je me conformerai exacte-
ment à vos indications à cet égard.

Veuillez agréer, cher Monsieur l'Abbé, l'expression
de mes sentiments les plus dévoués,

A handwritten signature in cursive script, likely belonging to the sender of the letter, positioned at the end of the text.

UNIVERSITÉ
DE TOULOUSE

FACULTÉ
des LETTRES

(P.A.) Gavel, H.
Anglet le 7 juillet 1934.

Cher Monsieur l'Abbé,

Les fautes que les typographes
ont bien échappé ne sont heu-
reusement pas de celles qui
rendent inintelligible ou absurde
tout un passage. Nous les corri-
geons par le stage à part.

Sur ce même tirage nous avons
certainement l'occasion d'utiliser
quelques-uns des exemples si
intéressants que vous avez pris la
peine de me communiquer.

Avec mes très vifs remer-
ciements veuillez agréer, cher
Monsieur l'Abbé, l'expression de
mes sentiments les plus dévoués,
Deyss

UNIVERSITÉ
DE TOULOUSE



CARTEL
FACULTÉ DES LETTRES

Anglet
Béarnaises le 14 août 1948

Cher Monsieur l'Abbé,
Lors d'un arrêt à Anglet entre deux
voyages, je prends connaissance de votre
aimable lettre.

Il est exact que je dois faire au Congrès
une communication pour la section de
religion. Je serais heureux d'en faire une
également pour la section de linguistique.
La seule difficulté est que je vais repartir
en voyage et ne rentrerai que peu de temps
avant le Congrès, et pendant cette absence
je n'aurai à ma disposition ni livres, ni
notes. Il faut donc que je trouve un sujet
que je puisse traiter à peu près exclusivement
à l'aide de mes seuls souvenirs. Je vais y
réfléchir et j'espère trouver ainsi au moins
la matière d'un bref exposé, quoique, bien
entendu, il me soit impossible de vous en donner
dés maintenant le titre.

Au revoir, cher Monsieur l'Abbé, et veuillez agréer
l'expression de mes sentiments respectueusement dévoués.

Anglet
1948

Anglet, le 8 octobre
Cahut

Cher Monsieur l'Abbé,

merci de tout cœur pour votre amicale lettre et pour les observations qu'elle contient. Comme pour le dte tes justement l'explication de l'élément -tcha par le radical de igan ne s'impose pas, d'autant qu'en souletin le g intervocalique est beaucoup plus résistant que dans la plupart des autres dialectes basques, et n'a de tendance à disparaître que devant une voyelle vélaire, comme par exemple dans intzaur, qui doit remonter à une forme plus ancienne intzagor, forme conservée à St-Engrace, et mentionnée d'ailleurs dans le Dictionnaire de Lhande.

Pour l'élément tcha, on aurait pu penser aussi à un préfixe de forme analogue qui figure dans un certain nombre de mots occitans, dont quelques-uns ont même passé en espagnol, comme dans chapodar. Il paraît être d'origine limousine et signifie proprement "par dessous"; mais ce préfixe n'apparaît jamais que dans des

verbe et non dans des substantifs, ce qui
ne cache guère, par conséquent, avec le cas
du souletin tchakoste. Quant au mot
Koster, que vous signalez très à propos, il
a pu contribuer par influence analogique à
faire prononcer l's de l'élément Koste
de tchakoste si, comme je le pense, il
vient bien du français coste.

En attendant le plaisir de vous
revoir, je vous prie de croire, Monsieur
l'Abbé, à nos sentiments respectueusement
dévotés,

H. Gau